



Sexe et genre: une distinction en débat au sein du féminisme

Poursuivre l'émancipation du sujet-femme tout en élargissant la catégorie de femme aux femmes trans est l'un des enjeux du féminisme contemporain. Pour mieux le cerner, cet article revisite trois arrangements différents de la distinction entre sexe et genre, élaborés par les théories féministes (1).

Fabienne MALBOIS, docteure en sciences sociales, HETSL-HES-SO & THEMA, université de Lausanne

Les théories féministes se sont définies en prenant pour fondement la catégorie de femme. Très vite, elles ont aussi questionné non seulement leur rapport à la catégorie, mais la catégorie elle-même, afin de la déconstruire et de la dénaturer dans tous ses aspects. Objet d'intenses discussions dès la fin des années 1980, la distinction entre sexe et genre fut à cet égard centrale. Cette paire conceptuelle, qui prédominait encore en 2011 (2), a désormais disparu des débats. Or, alors que le féminisme contemporain fait face à un enjeu important, celui de l'élargissement de la catégorie de femme aux femmes trans, il gagnerait à redécouvrir la façon dont la distinction entre sexe et genre a été diversement élaborée. Ce texte entreprend une telle généalogie, sensible au temps présent. Il commence par caractériser le rapport à la catégorie de femme du sujet féministe troublé, avant de présenter trois arrangements possibles de la distinction entre sexe et genre. Il propose pour finir d'envisager la différence sexuelle à la manière d'une « *institution de sens impersonnel* » (3).

Le rapport à la catégorie de femme du sujet féministe troublé

Ancré dans les réalités contemporaines, le rapport à la catégorie de femme du sujet féministe troublé est une émanation des politiques de l'identité. Une capsule vidéo publiée en 2021 par l'université de Lausanne pour présenter les travaux de l'une de ses membres nous permet de le spécifier. Au moment de parler de ses motivations à développer une sociologie des mouvements féministes, la chercheuse interviewée avance que ses raisons politiques et sociales sont aussi des raisons personnelles, à savoir des raisons qui sont les siennes « *en tant que personne identifiée comme femme et s'identifiant comme femme* » (4). Cette chercheuse féministe assimile l'identité pour soi du sujet-femme à une catégorisation que l'on s'auto-administre, comme si l'on était étranger à soi. La mise à distance de la catégorie de femme qui s'y manifeste surprend. Cette féministe est en effet dans l'incapacité de

dire, en parlant d'elle-même, qu'elle est une femme. Sa prise de parole laisse aussi entendre que l'identification à une catégorie de sexe se produit en dehors des corps. En effet, pour autant qu'il s'identifie comme tel, le sujet qui parle aurait pu être *un homme*. A ce double égard, le sujet féministe troublé met en œuvre un type inédit de culturalisme, qui nie la réalité du monde telle que nous la percevons et la soumet à l'autorité d'un sujet qui dit le réel. Ce qui l'anime est un positionnement moral, qui fait état d'un souci, fort louable, d'élargir la catégorie de femmes pour y inclure les femmes trans.

Judith Butler a récemment plaidé la nécessité d'un tel geste (5). Or, parce qu'il fait de la catégorie de femme une pure fiction discursive, ce culturalisme est un obstacle à un tel élargissement. La question vaut donc la peine d'être posée : faut-il, pour poursuivre le projet de dénaturalisation engagé par les théories féministes, renoncer à tenir compte du sexe, et donc de la dimension matérielle ou biologique de notre corporalité ? D'ailleurs, sommes-nous tenus de nous débarrasser du sexe pour montrer ce que l'organisation des rapports entre hommes et femmes, avec les hiérarchies, les divisions et les inégalités qui lui sont propres, doit à la société ? Enfin, est-il souhaitable d'évincer la distinction entre sexe et genre dès lors qu'il s'avère nécessaire de se doter d'un jeu

(1) F. Malbois est intervenue lors de la troisième table ronde « Le corps des femmes » de l'université d'automne de la LDH des 28 et 29 novembre 2022.

(2) F. Malbois, *Déplier le genre. Enquête épistémologique sur le féminisme antinaturaliste*, Seismo, 2011.

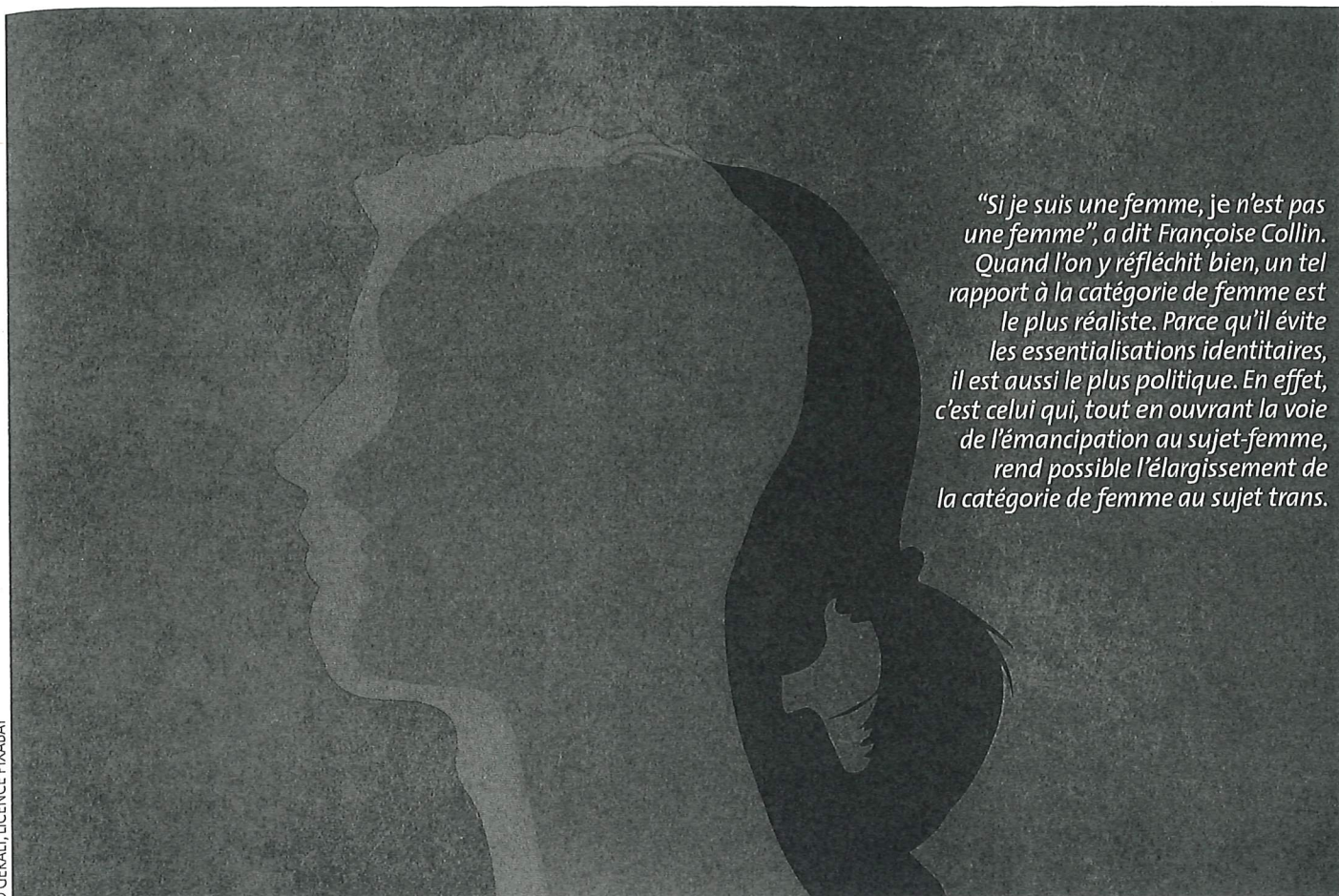
(3) V. Descombes, *Les Institutions du sens*, Minuit, 1996.

(4) « Décrypté », « Féminisme, Éléonore Lépinard », université de Lausanne (Unil), 21 avril 2021 (www.youtube.com/watch?v=kxRTAuljZY).

(5) Judith Butler, « We need to rethink the category of woman », in *The Guardian*, 7 septembre 2021 (www.theguardian.com/lifeandstyle/2021/sep/07/judith-butler-interview-gender).

(6) A. Oakley, *Sex, Gender and Society*, Temple Smith, 1985 [1972].

(7) S. de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe I. Les faits et les mythes*, Gallimard, 1986 [1949], p. 17.



“Si je suis une femme, je n’est pas une femme”, a dit Françoise Collin. Quand l’on y réfléchit bien, un tel rapport à la catégorie de femme est le plus réaliste. Parce qu’il évite les essentialisations identitaires, il est aussi le plus politique. En effet, c’est celui qui, tout en ouvrant la voie de l’émancipation au sujet-femme, rend possible l’élargissement de la catégorie de femme au sujet trans.

de langage susceptible de mettre en forme les futurs progressistes auxquels, à la suite de Judith Butler, nous pouvons aspirer ? Pour dénouer ces interrogations, penchons-nous sur la façon dont les thèses d’Ann Oakley, Simone de Beauvoir et Christine Delphy proposent, chacune à leur manière, un arrangement différent de la distinction sexe/genre et de son articulation à la dichotomie nature/culture.

Ann Oakley, ou le genre comme construction sociale du sexe

Ann Oakley est à l’origine de la métaphore du genre comme construction sociale du sexe. L’ouvrage qu’elle publie en 1972, *Sex, Gender and Society*⁽⁶⁾, part du constat de l’existence du sexe, à savoir d’une différence biologique entre hommes et femmes. À cet égard, les découvertes de la génétique ou de l’endocrinologie sont autant de faits indiscutables qui établissent les contours du sexe biologique et lui permettent de dégager un lieu où arrimer des différences sexuelles dont l’ontologie est sociale.

Toutefois, la définition du sexe à laquelle Ann Oakley se réfère relève d’une conception positiviste : la « nature » y est envisagée comme une substance sans forme. C’est d’ailleurs pourquoi elle peut bâtir son argumentation sur une stricte opposition entre nature et culture. Dans la mesure où la différence par sexe, qu’elle soit d’ordre anatomique, hormonale ou chromosomique, n’explique pas l’ensemble des différences de traitement et de comportement des hommes et des femmes, il faut bien, avance-t-elle, faire l’hypothèse d’une explication par la culture.

En ce sens, Ann Oakley fabrique le genre à partir du constat de la réalité d’ores et déjà donnée du sexe. Que l’interprétation culturelle du sexe prenne des valeurs et des significations différentes au sein de la pluralité des sociétés humaines étudiées par les anthropologues prouve la réalité du genre. Le cas des personnes intersexes est quant à lui mobilisé pour assoir la réalité du genre. Et même pour avancer que, d’un point de vue sociologique, seul

le genre est pertinent. Le raisonnement d’Ann Oakley, qui paraît contre-intuitif aujourd’hui, est le suivant : si le sexe biologique est normalement double, il peut parfois être triple pour inclure, en plus du masculin et du féminin, le masculin *et* le féminin ; or, le genre est toujours binaire, dans la mesure où il n’y a, sur le plan des identités sociales, jamais que des hommes et des femmes. L’affirmation de la primauté du genre (de la société) sur le sexe (sur la nature) s’accompagne donc, chez Ann Oakley, d’une conception dichotomique et rigide de l’identité de genre.

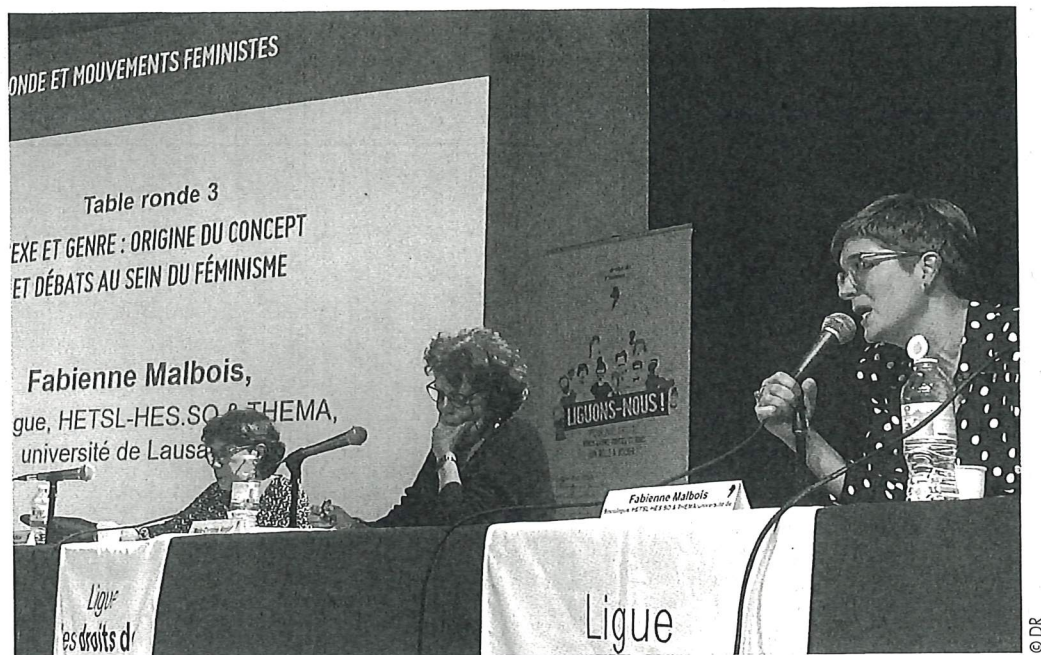
Simone de Beauvoir, ou le corps sexué du sujet-femme

La thèse que Simone de Beauvoir met en forme dans *Le Deuxième Sexe* permet de déjouer l’économie de la différence entre sexe et genre établie par Ann Oakley, au sein de laquelle le genre existe en raison du sexe.

Plus précisément, le genre, ici, s’émancipe du sexe et se présente comme le genre d’un sujet, celui du sujet-femme. On le sait, Simone de Beauvoir fait du processus de reconnaissance la condition de la constitution du sujet. Pour elle, « [l]e sujet ne se pose qu’en s’opposant »⁽⁷⁾. Or, en raison du rôle joué par les femmes dans la reproduction, le sujet-femme qui entrerait dans ce processus n’y participe pas au même titre que le sujet-homme. Il en est ainsi parce que les femmes et les hommes sont des inégaux

« Faut-il, pour poursuivre le projet de dénaturalisation engagé par les théories féministes, renoncer à tenir compte du sexe, et donc de la dimension matérielle ou biologique de notre corporéité ? »

Fabienne Malbois
(à droite sur la photo,
accompagnée
de Marie-Christine Vergiat
et Arlette Gautier):
« La (re)composition de nos
attentes normatives quant à ce
que sont et devraient être les
catégories de sexe médiatise
notre capacité à performer
une identité de genre
reconnaissable, et à faire
reconnaître notre appartenance
à une catégorie de sexe
(femme, femme trans, homme,
personne intersexe, etc.) »



sociaux, et que leur mise en rapport se caractérise par la non-réciprocité et l'asymétrie. Cette asymétrie ne saurait pourtant fonder une domination. En effet, pour Simone de Beauvoir, la différence biologique ne conduit pas *en elle-même* à la subordination des femmes. Car le corps sexué est un corps sexué situé, c'est-à-dire un corps historique toujours et déjà culturellement investi. En ce sens, « *les individus ne sont jamais abandonnés à leur nature* »⁽⁸⁾. Mais le sujet, pour l'écrivaine et philosophe, est aussi constituant, à savoir le sujet-femme en devenir. Aussi, le corps sexué n'est pas seulement situé ; il est lui-même une situation, la « *prise sur le monde* »⁽⁹⁾ à partir de laquelle le sujet se projette, fait l'expérience sensible du monde et d'autrui, et peut s'éprouver comme une liberté en acte.

En faisant de la relation d'intersubjectivité le lieu où s'organise la différence entre hommes et femmes, Simone de Beauvoir fait place à la question du corps et complexifie la distinction entre sexe et genre. Conçu comme un mode culturel situé d'être un corps sexué, le genre se déploie selon une logique temporelle : il est un processus de (re)création permanente engagé par le sujet lui-même, qui se donne à voir à autrui. En conséquence, les identités de genre ne sont pas contraintes par le respect d'une stricte correspondance entre sexe et genre. Et leurs mises en forme sont susceptibles d'outrepasser un modèle incarnant une conception binaire du masculin et du féminin. Quant au sexe, il est *mon* corps sexué, *ma* perspective sur le monde, et le corps sexué objectif perçu – voire imaginé – par autrui.

Christine Delphy, ou le genre comme logique sociopolitique

Puisque le sexe ne détermine pas le genre, comment expliquer que le sexe et le genre se tiennent, en général, dans une relation de correspondance ? C'est pour dénouer cette question laissée sans réponse que Christine Delphy avance que le genre relève d'une logique sociopolitique⁽¹⁰⁾.

Plus précisément, dans sa conception, le genre est ce qui fait du sexe anatomique un marqueur significatif et pertinent de diffé-

rence, et divise les individus en deux catégories de sexe (homme *versus* femme) hiérarchiquement organisées. Le genre est donc ici un mode de division – ou de différenciation – de la société, dont le sexe anatomique est le critère. Par suite, les catégories de sexe ne doivent pas être confondues avec des individus empiriques, Paul ou Maria par exemple. Ce sont en effet des catégories de personnes dont les rapports sont agencés au sein de structures d'action diverses qui définissent des places à occuper.

En découplant les individus des catégories de sexe auxquelles ils sont susceptibles d'appartenir, Christine Delphy dénaturalise ce qui semble aller de soi dans l'organisation sociale des relations entre hommes et femmes. Elle nous permet de concevoir que ce n'est pas parce qu'elles sont des femmes que les individus de sexe féminin effectuent massivement les tâches domestiques ; au contraire, ces individus sont des femmes parce qu'elles réalisent les tâches domestiques. Le retournement est important. D'une part, il permet de penser que ce sont les activités, les situations et les relations sociales qui ont un genre, qui produisent de la différence et de la hiérarchie en fonction du sexe ; il permet aussi de dépasser l'idéologie libérale et individualiste du sujet qui conçoit le genre exclusivement comme un attribut des individus et de faire l'hypothèse qu'un individu femelle n'est pas une « femme » dans toutes les structures d'action où il est pris⁽¹¹⁾. D'autre part, ce retournement rend possibles le comptage et donc la factualisation des inégalités et des discriminations.

En revanche, à défaut de penser l'individu comme un sujet agissant, et d'appréhender le genre aussi comme un mode d'être

« En faisant de la relation d'intersubjectivité le lieu où s'organise la différence entre hommes et femmes, Simone de Beauvoir fait place à la question du corps et complexifie la distinction entre sexe et genre. »

culturel, Christine Delphy ne décrit que la division par catégories de sexe originale, celle qui *fonde* la vie en société et se produit à la naissance, via l'attribution d'une catégorie de sexe à un enfant. Or, le processus de différenciation par catégories de sexe des individus relève d'un processus continu de constitution, que ce processus soit réitéré à l'identique tout au long de la vie ou qu'il trouve à se refigurer dans une autre catégorie de sexe. Par ailleurs, le sexe chez Christine Delphy porte l'idée d'une binarité biologique brute et présociale. Or, comme le montre le cas des personnes intersexes, le sexe anatomique peut parfois être féminin *et* masculin ; il peut aussi faire l'objet d'une reconstruction chirurgicale, et donc s'avérer féminin *ou* masculin, par l'intermédiaire d'une activité proprement humaine.

Pour dépasser ce point aveugle, où le sexe est une réalité biologique naturellement dichotomique, nous gagnerions à considérer que le sexe anatomique dichotomique *signifie*, pour nous, le sexe ; et donc à considérer que cette opération de signification est l'opération cognitive par laquelle nous appréhendons et réaffirmons quotidiennement, en pratique et sans même y penser, la dimension que nous tenons pour naturelle de la différence sexuelle.

La différence sexuelle comme « institution de sens impersonnel »

Au terme de ce parcours, il apparaît que se débarrasser du sexe est voué à rester une tentative vaine. Les impasses respectives des thèses d'Ann Oakley, Simone de Beauvoir et Christine Delphy nous invitent également à aborder la différence sexuelle comme une « institution de sens impersonnel ». Car la différence sexuelle est une différence à fois culturelle et naturelle : les idées du sexe et du genre font partie intégrante du jeu de langage dans lequel se pensent et s'interprètent, dans nos sociétés, toutes les identités de genre.

Ce jeu de langage a permis à la lanceuse d'alerte américaine Chelsea Manning de performer une transition de genre dans l'espace public médiatique le 22 août 2013, à la fin de son procès⁽¹²⁾. Plus

« Christine Delphy nous permet de concevoir que ce n'est pas parce qu'elles sont des femmes que les individus de sexe féminin effectuent massivement les tâches domestiques ; au contraire, ces individus sont des femmes parce qu'elles réalisent les tâches domestiques.

Le retournement est important. »

précisément, c'est par une autocatégorisation que le processus de sa transition de genre avait été initié à la NBC : « *Je suis une femme ; dorénavant, je souhaite que vous m'appeliez Chelsea et que vous fassiez référence à moi avec le pronom "elle"* », avait déclaré le soldat Bradley Manning⁽¹³⁾. Certes, le corps de Bradley Manning ne pouvait pas fonctionner comme le référent direct de Chelsea Manning. Il était néanmoins la « *surface visuelle* »⁽¹⁴⁾ à partir de laquelle ce corps féminin en devenir pouvait se projeter et être donné à voir au public de l'émission télévisée – un selfie de Manning portant une perruque blonde et du rouge à lèvres, qu'elle avait composé lors d'une permission, fut la première incarnation de ce corps féminin. Et c'est ce même jeu de langage qui autorise cette médecin des hôpitaux universitaires de Genève à déplorer que le manque de connaissances concernant la santé des personnes trans conduit « *à soigner la cystite d'une femme transgenre qui reste porteuse d'une prostate de la même manière que l'on soignerait cette infection chez une femme cisgenre* »⁽¹⁵⁾.

Ayant sa propre grammaire, ce jeu de langage fournit un ensemble de croyances, de significations communes, de règles et de principes de validité qui s'imposent à quiconque et définissent un arrière-plan d'attentes normatives partagées. Ainsi, pour chacun d'entre nous, les catégories de sexe devraient posséder une visibilité ordinaire immédiate. Elles ne sont liées à aucune scène de la vie sociale en particulier mais sont présentes partout, du moins potentiellement ; elles sont par ailleurs applicables à toute personne, en tout temps, et même après la mort⁽¹⁶⁾. Ces attentes normatives sont susceptibles de connaître des transformations historiques. Aujourd'hui, c'est particulièrement le cas de la constance et de la binarité des catégories de sexe, dont la pesanteur tend à faiblir.

La (re)composition de nos attentes normatives quant à ce que sont et devraient être les catégories de sexe médiatise notre capacité à performer une identité de genre reconnaissable, et à faire reconnaître notre appartenance à une catégorie de sexe (femme, femme trans, homme, personne intersexe, etc.). Si ces performances identitaires, dans toute leur diversité, peuvent avoir lieu, c'est parce qu'il y a toujours un écart entre le pronom personnel « je », qui marque l'identité du sujet à la première personne, et la catégorie de sexe qui pourrait le représenter. Aussi, je vais conclure en reprenant les mots de la philosophe féministe belge Françoise Collin : « *Si je suis une femme, je n'est pas une femme* »⁽¹⁷⁾. Quand l'on y réfléchit bien, un tel rapport à la catégorie de femme est le plus réaliste. Parce qu'il évite les essentialisations identitaires, il est aussi le plus politique. En effet, c'est celui qui, tout en ouvrant la voie de l'émancipation au sujet-femme, rend possible l'élargissement de la catégorie de femme au sujet trans. ●

(8) *Ibid.*, p. 76.

(9) *Ibid.*, p. 73.

(10) C. Delphy, « Penser le genre : problèmes et résistances », in *L'Ennemi principal 2). Penser le genre*, Syllepse, 2001, p. 243-260.

(11) Ce retournement a été pleinement théorisé par Irène Théry, dans une filiation assumée avec l'anthropologie de Marcel Mauss, dans son livre *La Distinction de sexe. Une nouvelle approche de l'égalité*, Odile Jacob, 2007.

(12) F. Malbois, et L. Cabin, « Quand Bradley Manning devient Chelsea. De la NBC à Wikipédia, l'espace public comme scène d'une transition de genre », in *Genre, sexualité & société*, 2015, n° 13 (<http://gss.revues.org/3371>) ; F. Malbois, « De la performance à la reconnaissance. Les théories dramaturgiques du genre déplacées par une figure publique », in *Communication*, 35(1), 2018 (<https://doi.org/10.4000/communication.7595>).

(13) Ces deux façons de se nommer avant et après la transition reprennent fidèlement les deux noms propres à partir desquels Manning elle-même se désigne dans son communiqué de presse : https://media-cldnrys-nbcnews.com/image/upload/t_fit-76owf_auto_q_auto:best/streams/2013/August/130822/6C870551-tdy-130822-manning-statement.jpg.

(14) J. Prosser, *Second skins. The Body Narratives of Transsexuality*, Columbia University Press, 1998.

(15) Laure Dasinires, « Transidentité. "Le manque de connaissances peut aboutir à des erreurs médicales" », in *Le Temps*, 5 octobre 2022 (www.letemps.ch/societe/transidentite-manque-connaissances-aboutir-erreurs-medicales).

(16) Pour une présentation plus détaillée de cette grammaire, voir F. Malbois, « Les catégories des sexes en action. Une sociologie praxéologique du genre », in *Sociologie*, 2(1), 2011, p. 73-90.

(17) F. Collin, « Praxis de la différence. Notes sur le tragique du sujet », in *Les Cahiers du GRIF*, 46, 1992, p. 125-141, p. 134.